SOUVERAINETÉ

E-TIPI et la souveraineté : nos réponses aux 10 critères

Où sont vos données, qui peut les demander, qui détient l'éditeur : voici, point par point, nos réponses aux dix questions qu'un DSI, un DPO ou un acheteur public pose à un éditeur de LMS.

Un LMS souverain échappe aux lois étrangères à portée extraterritoriale. Le CLOUD Act américain (2018) permet aux autorités des États-Unis de demander des données à une entreprise soumise à leur droit, même stockées en Europe. Un serveur à Paris, opéré par la filiale d'un groupe américain, n'en protège pas. L'éditeur, son capital, son équipe et son contrat comptent autant que l'hébergement. Ces réponses valent pour E-TIPI LEARNING et pour E-TIPI LEADERS, qui tourne sur la même plateforme.

	CRITÈRE	CHEZ E-TIPI	RÉPONSE
1	**Le siège** Où la société éditrice est-elle immatriculée ?	myLittleTools, SARL de droit français créée en 2006, siège à Enghien-les-Bains (Val-d'Oise).	OUI
2	**L'indépendance** Qui détient la société ?	Éditeur indépendant : ni fonds d'investissement ni groupe étranger au capital, aucune levée de fonds. L'entreprise vit de ses clients depuis 2012.	OUI
3	**L'équipe** Où travaillent ceux qui développent la plateforme et ceux qui accèdent aux données pour le support ?	Plateforme conçue et développée en France, par l'équipe d'E-TIPI.	OUI
4	**L'hébergement** Quel hébergeur, dans quel pays, à qui appartient-il ?	En France, chez Ikoula (groupe Sewan), seul hébergeur. Deux centres de données distincts en France, certifiés ISO/IEC 27001.	OUI
5	**Les sauvegardes et la reprise** Où partent les copies, où redémarre la plateforme après un sinistre ?	Sauvegardes chiffrées, en France, dans un centre de données distinct de la production. La reprise se fait dans ce second centre.	OUI
6	**Les transferts hors UE** Quelles données sortent de l'Union européenne, par quel prestataire, dans quel cadre ?	Données, sauvegardes et reprise en France. E-mails par un prestataire européen ou votre serveur d'envoi, sur demande. IA inactive par défaut, puis Mistral (Union européenne) ou OpenAI, au choix.	Selon vos réglages
7	**Les sous-traitants** La liste est-elle remise, avec le rôle et le pays de chacun ? Êtes-vous prévenu avant un changement ?	Liste dans l'accord de traitement des données, annexé au contrat. Tout changement annoncé par écrit, avec possibilité d'objection.	OUI
8	**La réversibilité** Que récupérez-vous en partant, dans quels formats ?	CSV, fichiers d'origine, ZIP. Modules exportés en SCORM 2004 4e édition.	OUI
9	**Le droit du contrat** Quelle loi s'applique, quel tribunal est compétent ?	Droit français, tribunal de commerce de Paris. L'hébergement en France est écrit dans le contrat.	OUI
10	**Le support** Dans quelle langue, et depuis quel pays ?	En français, depuis la France.	OUI

> Chaque réponse s'appuie sur une pièce que nous remettons à votre DSI ou à votre DPO. La liste est au verso.

LES DONNÉES

Quelles données de formation sortent de l'Union européenne ?

Les données de la plateforme restent en France : comptes, parcours, résultats, attestations, organigramme, sauvegardes. Deux flux dépendent de vos choix.

FLUX 1

Les e-mails de la plateforme

Invitations, inscriptions, convocations, relances. Le prestataire d'envoi ne reçoit que l'adresse du destinataire et le contenu du message, jamais les résultats ni les parcours. Sur demande, les e-mails passent par un prestataire européen, ou par votre propre serveur d'envoi (SMTP).

FLUX 2

L'IA

Elle ne s'active jamais toute seule. Vous l'activez fonction par fonction, et vous choisissez le fournisseur. Avec Mistral, le traitement reste dans l'Union européenne. Avec OpenAI, il peut avoir lieu aux États-Unis, dans le cadre de clauses contractuelles types. IA éteinte : aucun fournisseur d'IA n'intervient.

EN CLAIR E-mails par un prestataire européen ou par votre serveur, IA éteinte ou confiée à Mistral : vos données de formation restent dans l'Union européenne. Ces choix se font à l'ouverture de la plateforme ou plus tard.

LA SORTIE

Partir avec toutes ses données

En fin de contrat, sur simple demande, nous vous remettons vos comptes, historiques, résultats, inscriptions, sessions, attestations, émargements et contenus déposés, en fichiers CSV, fichiers d'origine et archives ZIP. Les modules créés dans E-TIPI s'exportent en SCORM 2004 4e édition.

Vos données sont ensuite supprimées ou anonymisées, et une attestation de suppression peut vous être remise. Le règlement européen sur les données (Data Act, règlement (UE) 2023/2854), applicable depuis le 12 septembre 2025, encadre le changement de fournisseur de services cloud.

LES SOUS-TRAITANTS

Une liste remise, des changements annoncés

Notre hébergeur est Ikoula (Ikoula Net, groupe Sewan), en France. C'est notre seul hébergeur. Les journaux techniques de la plateforme restent sur nos serveurs : aucun service extérieur ne les reçoit par défaut.

La liste complète des sous-traitants, avec le rôle, le pays et le cadre de chacun, figure dans notre accord de traitement des données, annexé au contrat et remis à votre DSI. Avant tout ajout ou remplacement, nous vous prévenons par écrit, et vous pouvez faire part de vos objections.

Les pièces que nous vous remettons

- **Notre extrait Kbis** : siège et forme de la société.
- **Nos statuts à jour**, si la détention du capital compte dans votre analyse.
- **Les clauses de droit applicable et de réversibilité** de notre contrat.
- **Notre accord de traitement des données**, avec la liste des sous-traitants, leur rôle, leur pays et le cadre des transferts.
- **Le certificat ISO/IEC 27001 de notre hébergeur**, avec le périmètre qu'il couvre.
- **Notre analyse d'impact sur les fonctions d'IA** et le fournisseur que vous choisissez.

Sur simple demande, avec nos réponses techniques. Elles sont aussi jointes à nos réponses aux appels d'offres.

Acheteur public ? E-TIPI est au catalogue de l'UGAP.

Une collectivité ou un établissement public commande la plateforme sans mener sa propre mise en concurrence. La Région Hauts-de-France forme ainsi 9 000 agents sur E-TIPI.

Réserver une démo

www.e-tipi.com/souverainete